

BATIMENT 3

Extérieur

Il s'agit d'un bâtiment à toiture double pente avec tuiles canal et chéneaux.

Ce bâtiment, élevé d'un étage, est orienté Ouest-Est.

Les murs sont en pierres avec un enduit rustique, une vigne vierge est présente.

Coté Sud-Est

Sa façade Sud-Est borde le chemin rural de la Matte.

Elle est percée de fenêtres à arc surbaissés, double battants bois, au nombre de cinq en rez de chaussée et cinq à l'étage.

Ces fenêtres s'ouvrent sur la route, il n'y a pas de porte.

Au pied du mur, des lauriers sont plantés.

Côté Sud-Ouest

Ce côté est prolongé par une petite courette délimitée :

- *par un petit mur de clôture reliant les angles des bâtiments 3 et 4 : ce mur de clôture est percé d'un portillon métallique permettant l'accès depuis la voie publique*
- *par le mur Est du bâtiment 4*
- *par le mur séparatif avec les terrasses du bâtiment 4*
- *par le mur Sud-Ouest du bâtiment 3*

Depuis cette courette on accède à un escalier extérieur maçonné avec main courant métallique.

L'escalier débouche sur une petite terrasse permettant l'accès à la porte de l'appartement « Marquis Thérèse de Gola »

Une petite avancée du toit protège cette terrasse.

Au rez de chaussée, une fenêtre s'ouvre sur la courette.

Coté Nord-Est

Ce côté possède en rez de chaussée une porte précédé d'une terrasse carrelée, avec tonnelle métallique.

Cette porte donne accès à l'appartement « Maison du Roy ».

A droite, un escalier maçonné donne accès à une terrasse à l'étage.

Cette terrasse carrelée donne accès à la porte de l'appartement « Salle des Gardes ».

Une petite avancée du toit forme auvent et protège la porte.

L'accès tant à la porte du rez de chaussée qu'à l'escalier s'effectue depuis la « Cour de la Fontaine ».

Coté Nord-Ouest

Ce côté donne sur la « Cour de la Fontaine ».

La façade est percée de deux petites fenêtres en rez de chaussée et de quatre fenêtres à arc surbaissé à l'étage.

Sur le côté gauche, une porte donne accès à l'appartement « Marie Cressé ».

Cette porte est précédée d'une terrasse carrelée avec tonnelle métallique, donnant dans la « Cour de la Fontaine »





Intérieur

Le bâtiment 3 comprend 4 logement à usage locatif à savoir :

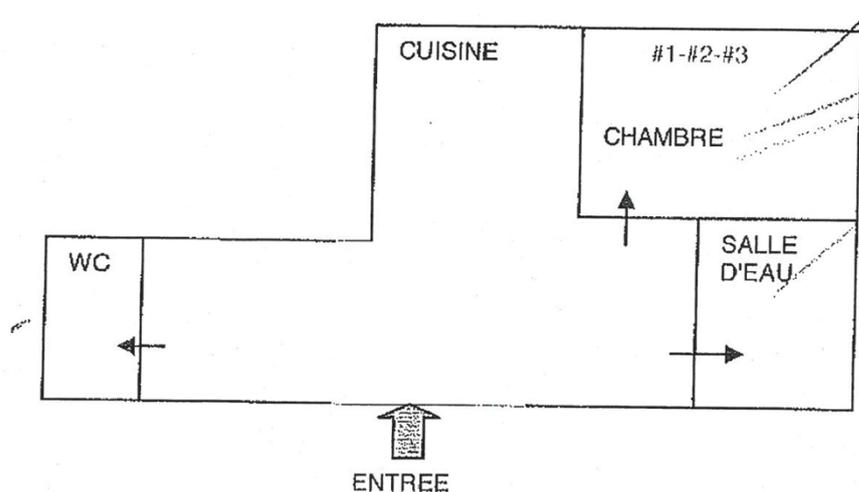
- logement « LE ROY » en rez de chaussée
- logement « MARIE CRESSE » en rez de chaussée
- logement « THERESE DE GOLA » au 1^{er} étage
- logement «SALLE DES GARDES » au 1^{er} étage

Chaque logement dispose chacun d'une terrasse ou d'un balcon.

Logement « MARIE CRESSE » :

Ce logement comprend un séjour avec coin cuisine, une chambre et une salle de bain et un WC indépendant.

Il dispose de prises électriques et de points lumineux.



Le sol de ce logement est en dallage couleur terre cuite

Séjour :

Murs : enduit clair ou coloré

Plafond : enduit clair et poutres apparentes

Un radiateur électrique mural

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Un coin cuisine aménagé et équipé ; 3 spots au plafond au-dessus

WC suspendu indépendant, murs carrelés et partie avec enduit coloré ; plafond avec enduit coloré

Chambre :

Murs : enduit coloré

Plafond : enduit blanc et poutres apparentes

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Salle de bain :

Murs carrelés avec partie haute avec enduit blanc

Une baignoire, un sèche serviette électrique, une double vasque avec miroir, 3 spots intégrés au plafond



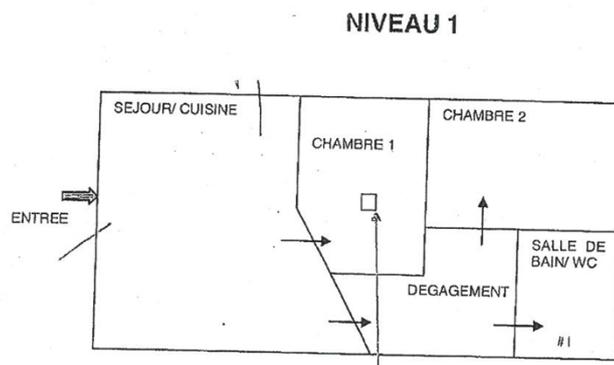




Logement « SALLE DES GARDES »

Ce logement comprend un séjour avec cuisine, 2 chambres, une salle de bain avec WC.

Il dispose de prises électriques et de points lumineux.



L'accès s'effectue par un escalier extérieur menant au 1^{er} étage du bâtiment.

Séjour :

Sol : parquet bois

Murs enduit clair

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Plafond : enduit clair

Un radiateur électrique

Coin cuisine aménagé et équipé, séparé par un bar ; une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux et 3 spots intégrés au plafond

Chambre 1 :

Séjour :

Sol : parquet bois

Murs enduit clair

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Plafond : enduit clair

Un radiateur électrique

Présence d'un dégagement desservant une 2^{ème} chambre et la salle de bain avec wc.

Chambre 2 :

Sol : parquet bois

Murs enduit clair

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Plafond : enduit clair

Un radiateur électrique

Salle de bain avec WC :

Sol carrelé

Une baignoire, un lavabo, un WC suspendu, une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux, un sèche serviette électrique



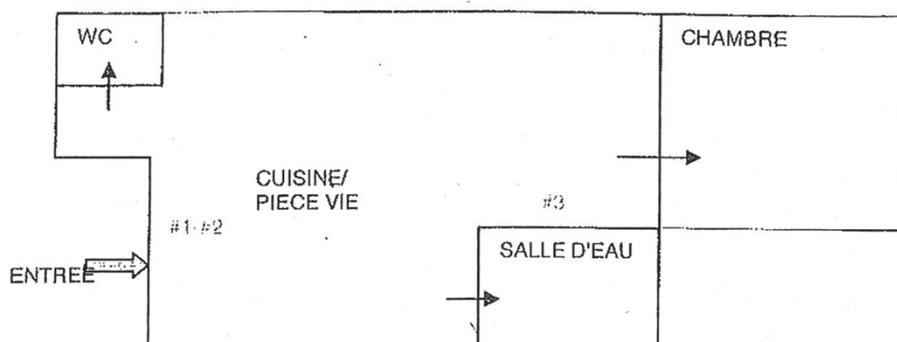




Logement « LE ROY »

Ce logement comprend un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle d'eau et un WC indépendant.

Il dispose de prises électriques et de points lumineux.



Le sol du logement est en nature de pavés type ancien.

Les murs et les plafonds sont recouverts d'enduit clair.

Séjour :

Deux fenêtres bois simple vitrage

Un radiateur électrique

Une cheminée d'angle dans le coin séjour

Coin cuisine aménagé et équipé, séparé par un bar ; une fenêtre bois simple vitrage, 3 spots intégrés, un radiateur électrique

Chambre : une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux ; un radiateur électrique

Salle de bain : une vasque avec grand miroir

Une douche carrelée

Murs carrelés avec enduit clair en partie haute



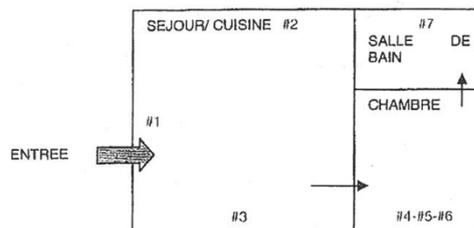




Logement « THERESE DE GOLA »

Ce logement comprend un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle de bain avec WC.

Il dispose de prises électriques et de points lumineux.



L'accès s'effectue par un escalier extérieur menant au 1^{er} étage du bâtiment.

Séjour :

Sol : parquet bois

Murs enduit clair ou coloré

Un radiateur électrique

Deux fenêtres bois simple vitrage 2 vantaux

Coin cuisine aménagé et équipé

Chambre :

Sol : parquet bois

Murs : enduit coloré

Un radiateur électrique

Une fenêtre bois 2 vantaux simple vitrage

Salle de bain :

Une fenêtre bois simple vitrage 2 vantaux

Une baignoire, un WC suspendu, une vasque + miroir, un sèche serviette électrique, spots intégrés dans le plafond



